

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 25 juin 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/06/25-3/02

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : AIELLO Léo

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : MOUTON Jean-Louis

OBJET : Adhésion à l'association TGV Grand Centre Auvergne.

Le présent rapport a pour objet de vous présenter le projet d'adhésion à l'association TGV Grand Centre Auvergne afin de participer avec les principales collectivités locales concernées au futur débat relatif au projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) Paris - Clermont-Ferrand - Lyon (POCL) dont certains fuseaux d'études comprennent des hypothèses de passage par le département. Le soutien à ce projet permettrait par ailleurs d'appuyer la réalisation d'une gare TGV dans le sud Seine-et-Marne, dans le cadre du projet d'interconnexion sud des Lignes à Grande Vitesse en Ile-de-France.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

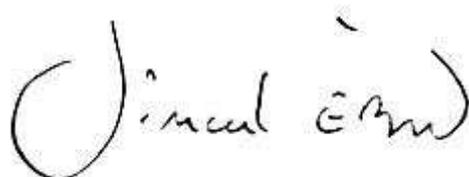
Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser le Président du Conseil général à adhérer au nom du Département à l'association TGV Grand Centre Auvergne, les crédits nécessaires étant disponibles sur l'opération « adhésion diverses » du programme « transports publics ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ